



PLATIFEU

PORTE DE SERVICE PIVOTANTE SEMI ISOTHERME
 COUPE FEU

Société :

.....

Nom du chantier :

.....

Date :

SOMAFRAC

SA au capital de 100.000 €

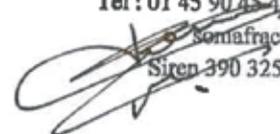
16 rue Condorcet - ZI

94430 CHENNEVIERES sur MARNE

Tél : 01 45 90 45 45 - Fax : 01 45 93 73 93

somafrac@somafrac.fr

Siren 390 325 413 - APE 2825Z



Procès-verbal de classement

n°RS19-072

Version du 07/07/2023

N/Réf : 26081182 – AM/RA/AC – 20.066

Ce procès-verbal de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis à une évaluation et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le document de classement électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce document de classement électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce document électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale. **Il comporte 10 pages.**

DUREE DE VALIDITE

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

11/12/2025*

* sauf si le produit fait l'objet de marquage CE de niveau 1 selon norme EN 16034 et EN 14351.

NOTA : Passé cette date, ce procès-verbal de classement n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une fiche de reconduction délivrée par le présent laboratoire agréé. L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant ci-dessous. En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal de classement, le rapport d'essai et/ou l'appréciation de laboratoire pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

CONCERNANT

Il s'agit de bloc-porte métallique à simple et double vantail simple action, sans imposte, mis en œuvre sur une huisserie métallique. Ces bloc-portes peuvent être mis en œuvre dans des parois « spécifiques » (telles que décrites ci-dessous) ou « flexibles ».

Marque commerciale / Identification : PLATIFEU

A LA DEMANDE DE

SOMAFRAC

16, Rue Condorcet ZI

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Avertissement : Ce document de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de produit

Fait à Marne-la-Vallée, le 07/07/2023

Procès-verbal de classement approuvé par :

José PESTANA

Document préparé par : Anthony MALARA

Document modifié par : -

Laboratoire pilote agréé par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Établi conformément à l'arrêté du 22 mars 2004 modifié et la norme **NF EN 13501-2 : 2016-07**

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 83 26 – resistance@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

CSTB
le futur en construction

1 Description de l'élément

NOTA : les dimensions sont données en [mm]

La gamme de blocs-portes est décrite ci-dessous et dans les documents référencés au § 2 du document de classement. Les éléments ci-après sont donnés dans le cas bloc-porte « PLATIFEU ». Pour les autres configurations se conférer aux extensions concernées.

Descriptif simplifié

Dimensions admises

La gamme de bloc-portes « PLATIFEU » peut présenter les dimensions maximales telles que déclinées dans le tableau ci-dessous :

Dim. Passage libre	BP 1 Vant.	BP 2 Vant.
Hauteur Maxi. / Mini.	2300 / 500 [mm]	2386 / 518, 7 [mm]
Largeur Maxi. / Mini.	1029 / 447,5 [mm]	2300 / 1000 [mm]
Surface Maxi.	2,15 [m²]	4,98 [m²]

NOTA : Toutes variations dimensionnelles, hors-tout en hauteur et en largeur, s'appliquent simultanément aux deux vantaux.

1.1 Description des constructions supports admises

Les constructions des parois support admises sont celles décrites au § 7.2 de la norme NF EN 1363-1 (mars 2013). Les dormants des bloc-portes devront être mis en œuvre conformément aux dispositions décrites dans les § idoines.

Typologie de la construction support		Longueur droite mini de la paroi support en [mm] à observer en périphérie du bloc-porte	
Haute (≥ 850 [kg/m ³]) et basse (≥ 450 [kg/m ³]) densité	Paroi Rigide	200	[mm]
Légère	Paroi Flexible	300	[mm]
Panneaux sandwich de référence « DECAROC® 050F »	Associée	300	[mm]

NOTA : L'ensemble des parois rigides, flexibles (ex. : cloison de type 98/48) et « associées » doivent justifier d'un procès-verbal de résistance au feu adapté aux exigences de la réglementation.

Les dormants des bloc-portes devront être mis en œuvre (mode de pose admis) conformément aux dispositions décrites dans l'appréciation de laboratoire RS19-072.

1.2 Description du bloc-porte

1.2.1 Description et mise en œuvre de l' huisserie

Elle se compose d'un cadre et d'un contre-cadre assemblés entre eux à l'aide de rivet.

➤ Cadre

Le cadre, de section 90 x 110, et réalisé à l'aide d'une tôle pliée d'épaisseur 1,5. Il est constitué de montants et d'une traverse assemblés entre eux par coupe d'onglet et soudure par point.

Tous ces éléments comportent une feuillure étagée de 54 x 27 + 30 x 22 (face côté paumelles vers face côté opposée paumelles) recevant les vantaux. Sur l'aile de 61 de chaque élément, des réservations circulaires sont réalisées de manière à fixer le précadre à la cloison support.

Cette même aile est isolée à l'aide d'une bande de laine de roche mise en œuvre en usine **ou** à l'aide de laine de roche mise en œuvre à refus lors du montage. La mixité entre le type de pose de cette isolation **n'est pas autorisée**.

➤ Contre-cadre

Le contre-cadre, de section [p] x 85, et réalisé à l'aide d'une tôle pliée d'épaisseur 1,5. Il est constitué de montants et d'une traverse assemblés entre eux par coupe d'onglet et soudure par point.

L'aile de 85 est isolée à l'aide d'une bande de laine de roche mise en œuvre en usine **ou** à l'aide de laine de roche mise en œuvre à refus lors du montage. La mixité entre le type de pose de cette isolation **n'est pas autorisée**.

NOTA : La longueur [p] est adaptée en fonction de l'épaisseur de la cloison

➤ **Mise en œuvre de l'huissierie**

Le cadre est mis en œuvre axé dans une trémie préalablement réalisée. Il est fixé en applique sur la paroi support à l'aide de vis adaptées et disposées au travers des réservations prévues à cet effet au pas maximal de 335.

Un jeu de 10 est alors mesuré entre les chants internes de la trémie et le fond de la feuillure de 54 x 27.

L'isolation périphérique de l'huissierie est alors réalisée à l'aide d'une bande de silicate de calcium renforcée, de mastic « PARACRYL » et d'une bande de laine de roche. Le pli de l'huissierie situé côté vantail est aussi rempli à refus à l'aide du même mastic avant la mise en œuvre de la bande de laine de roche.

L'isolation ainsi réalisée, le contre-cadre est mis en œuvre afin de réaliser l'huissierie. L'aile intérieure des éléments du contre-cadre est insérée entre le cadre et l'isolation périphérique de l'huissierie. Il est alors fixé en applique sur la paroi support de manière identique au cadre.

Au droit de la jonction d'assemblage entre le cadre et le contre-cadre, des rivets pop sont mis en œuvre sur les éléments de l'huissierie au pas maximal de 670. Ces fixations sont disposées dans la feuillure de 30 x 22 des éléments du cadre.

L'étanchéité périphérique de l'huissierie est alors réalisée à l'aide d'un cordon de mastic « PARACRYL ».

➤ **Etanchéité à chaud**

L'étanchéité à chaud de l'huissierie est réalisée à l'aide de joint intumescent à base graphite de section 20 x 2 maintenu en place par une semelle auto-adhésive. Il est mis en œuvre sur les deux ailes constituant la feuillure de 30 x 22, et sur l'aile de 27 de la feuillure de 54 x 27.

NOTA : Une découpe de l'étanchéité à chaud est réalisée au droit de la gâche de la serrure. L'étanchéité à chaud est mise en œuvre de manière filante.

1.2.2 Description des vantaux

Chaque vantail est constitué :

[1] ⇒ D'une âme composite

[2] ⇒ D'un encadrement intérieur constitué de deux montants et de deux traverses en tôle pliée d'épaisseur 1 venant prendre en sandwich l'âme composite.

Deux plats de renfort en acier d'épaisseur 2 chacun sont insérés dans la pliure de 47,5 sur toute la longueur du montant de l'encadrement intérieur situé côté paumelles de chaque vantail.

[3] ⇒ De parement extérieur réalisé à l'aide d'une tôle d'acier d'épaisseur 1 collée sur l'âme composite et l'encadrement intérieur ;

[4] ⇒ D'un encadrement extérieur qui est constitué de deux montants et de deux traverses, assemblés entre eux par coupe d'onglet et soudure par point. Ce dernier est réalisé à l'aide de tôle pliée d'épaisseur 1 venant prendre en sandwich l'ensemble **[1]**, **[2]** et **[3]**. Le montant côté plan de joint de fermeture de l'encadrement de chaque vantail est fixé mécaniquement à l'encadrement intérieur à l'aide de rivet (cf. tableau de nomenclature pour la répartition).

L'âme composite **[1]** est constituée

- D'un panneau d'âme central réalisé à l'aide d'une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur unitaire 15 et de masse volumique 800 [kg/m³] ;
- De panneaux d'âme extérieure réalisés à l'aide de panneau de laine de roche d'épaisseur unitaire 30 et de masse volumique 135 [kg/m³]. Ces derniers sont collés sur le panneau d'âme centrale prenant ce dernier en sandwich ;
- De sous-parements réalisés à l'aide d'une tôle d'acier d'épaisseur 1 collée sur les panneaux d'âme extérieure ;

Dans le cas d'un bloc-porte simple vantail, le vantail comporte au niveau de ses montants et de sa traverse supérieure une feuillure de 29 x 31 côté face opposé aux paumelles.

Dans le cas d'un bloc-porte à double vantail, les vantaux comportent au niveau de leur montant côté paumelles et de leur traverse supérieure une feuillure de 29 x 31 côté face opposé aux paumelles. Au niveau des montants côté plan de joint de fermeture et de la traverse inférieure, ces derniers sont à chant plat.

Au niveau du montant côté plan de joint de fermeture des vantaux pour un bloc-porte à double vantail, un couvre joint en « T » est fixé sur l'arrête verticale située face côté paumelles du vantail de service et sur l'arrête verticale située face côté opposée aux paumelles du vantail semi-fixe.

➤ **Etanchéité à chaud**

Dans le cas d'un bloc-porte à double vantail, l'étanchéité à chaud des vantaux est réalisée à l'aide d'un joint intumescent à base graphite de section 40 x 2 maintenu en place par une semelle auto-adhésive sur le montant côté plan de joint de fermeture de chaque vantail. Ce joint est accolé contre le couvre joint.

Aucune étanchéité à chaud n'est mise en œuvre sur les vantaux des bloc-portes à simple vantail

NOTA : Une découpe de l'étanchéité à chaud est réalisée au droit de la têtière de la serrure ainsi que de la gâche. L'étanchéité à chaud est mise en œuvre de manière filante.

1.2.3 Description des ferrages

🔴 Ferrages communs au bloc-porte à simple vantail et double vantail

L'articulation et le maintien de chaque vantail sont assurés par quatre paumelles de référence « VENUS » de chez LA PILARICA vissées sur le vantail et l'hubriserie à l'aide de 4 vis + insert par patte.

La fermeture et la condamnation du vantail sont assurées par une serrure, un coffre, un point de référence « CF50 » axés à 1050 (axe béquille) de l'arête basse du vantail et à 65 de l'arête verticale.

Leurs caractéristiques et leurs mises en œuvre sont décrites dans l'appréciation de laboratoire liée au présent procès-verbal de classement.

🔴 Ferrages relatifs au bloc-porte à double vantail

La fermeture et la condamnation du vantail semi-fixe sont assurées par une crémone pompier deux points de référence « Pad coupe-feu » de chez ISEO, fixée en applique sur sa face côté opposé aux paumelles. Le point haut vient se verrouiller sur le retour de l'hubriserie tandis que le point bas vient se verrouiller dans une gâche, fournie avec la crémone, fixée au sol fini.

🔴 Ferrages optionnels

Les caractéristiques et la mise en œuvre des éléments de ferrage décrits dans le tableau ci-dessous sont décrites dans l'appréciation de laboratoire liée au présent procès-verbal de classement.

	BP 1 Vant.	BP 2 Vant.
Ferme-porte	TS 2000 V ou TS 3000 V/VBC » de chez GEZE	
Verrou électromagnétique.	« SUPERPUESTA » de chez SUCOTRONIC	-
Sélecteur de vantaux	-	« SR 90 » de chez DICTATOR

1.2.4 Description du regard vitré

Un regard vitré rectangulaire de dimensions maximales hors tout 525 x 425 (h x l), constitué d'un vitrage d'épaisseur 23 de référence « PYRANOVA® 60 » de chez SCHOTT peut être mis en œuvre dans le vantail. Il prend place dans une découpe rectangulaire maximale de 475 x 375 (h x l) réalisée axée dans la largeur du vantail et à 500 mini de son arête haute.

Sa mise en œuvre est décrite dans l'appréciation de laboratoire liée au présent procès-verbal de classement.

L'étanchéité du regard vitré est réalisée :

- par une bande de laine minérale insérée dans l'aile de 32 des parclozes et maintenue en place par compression entre la face du vantail et les parclozes. Cette étanchéité est renforcée par la mise en œuvre d'un cordon de mastic sur toute la périphérie extérieure de l'aile de 52.
- par un joint intumescent d'épaisseur 1 collé et habillant entièrement l'aile de 15 des parclozes. Le joint ainsi mis en œuvre est pincé entre le vitrage et les parclozes.

Sur chaque face du regard vitré, un joint silicone neutre de référence « ORBASIL N-28 FIRE STOP » de chez QUILOSA vient parfaire l'étanchéité en périphérie de vitrage. Ce joint est extrudé et lissé.

Pour rappel :

- 🔴 Dimensions maxi du vitrage : **460 x 360 x 23 (h x l x e) ;**
- 🔴 Dimensions maxi de clair de vitrage : **425 x 325 (h x l) ;**
- 🔴 Dimensions maxi HT du regard vitré : **525 x 425 (h x l) ;**
- 🔴 Réserve maxi du vitrage (découpe) : **475 x 375 (h x l).**

1.2.5 Jeux de fonctionnement maximal admis

Chants	Théoriques maxi Bp 1 Vant.	Théoriques maxi Bp 2 Vant.
⇒ Verticalement côté rotation	6	3
⇒ Verticalement côté serrure / plan de joint de fermeture	4	7
⇒ En traverse haute	5	5
⇒ En traverse basse	10	12

Nota : Les valeurs théoriques maximales admises ont été calculées conformément au paragraphe 13.3.3.2.5 de la norme NF EN 1634-1+A1 : 2018-03.

2 Appréciation de laboratoire en appui du classement

2.1 Conclusion forfaitaire pour le bloc porte à simple vantail et double vantail

Organisme ayant	C.S.T.B
Nom du commanditaire	SOMAFRAC
N° de référence	RS19-072
Date de réalisation	11/12/2020
Méthode	NF EN 1634-1 (2018 :03)

Paramètres de l'essai	
- Construction support	Cf. § 1.2
- Courbe température/temps	$T = 345 \log_{10} (8t + 1) + 20$
- Sens de feu	Indifférent

Résultats forfaitaire

Etanchéité au feu	Résultats
- Inflammation soutenue à	30 minutes
- Inflammation du tampon de coton à	30 minutes
- Pénétration d'un calibre d'ouverture à	30 minutes
Isolation thermique	Résultats
- Mode opératoire normale	30 minutes (Classification I ₂ selon l'EN 13501-2)
- Mode opératoire supplémentaire	20 minutes (Classification I ₁ selon l'EN 13501-2)

3 Représentativité de l'élément

L'élément fabriqué à la demande ou unitairement, a été fourni au laboratoire agréé avec sa description de mise en œuvre et l'engagement de celui-ci de respecter cette mise en œuvre ».

➤ La conformité de la mise en œuvre a été contrôlée par le laboratoire agréé en l'usine « Grupo Repro », sise à SUECA (Espagne), en date du 06/07/2023. Elle donne lieu à la délivrance d'un procès-verbal confirmé.

4 Classement et Champs d'application

Le présent classement a été prononcé conformément à l'Article 7 de l'EN 13501-2 : 2016-07. L'élément tel que décrit au paragraphe 1 est classé selon les combinaisons de paramètres de performances et des classes selon le cas décrit ci-dessous. **Aucun autre classement n'est autorisé.**

4.1 Classement

R	E	I	W	t	-	M	S	C	IncSlow	Sn	ef	r	G	K
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---------	----	----	---	---	---

La désignation « sn » signifie exposition à un feu semi-naturel, la désignation « IncSlow » désigne la courbe d'échauffement, la désignation « ef » désigne les performances de tenue à un feu externe et la température constante le cas échéant.

Pour conserver la validité du classement ci-dessus, aucune modification dimensionnelle ou de configuration ne pourra être appliquée et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance d'une extension de classement ou d'un avis de chantier émis par un laboratoire agréé.

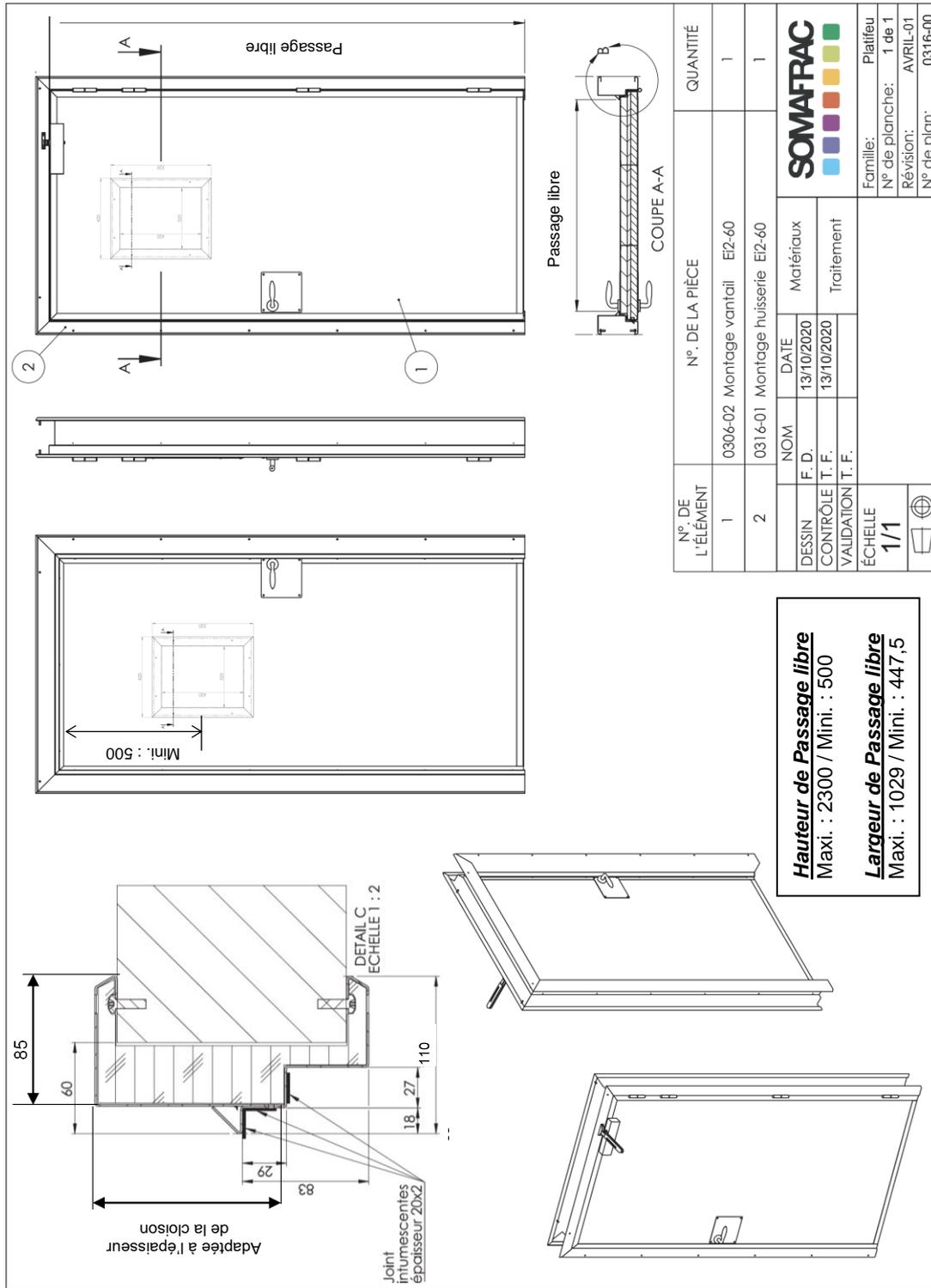
Classement de Résistance au feu

E 30 / EI₂ 20 / EI₂ 30

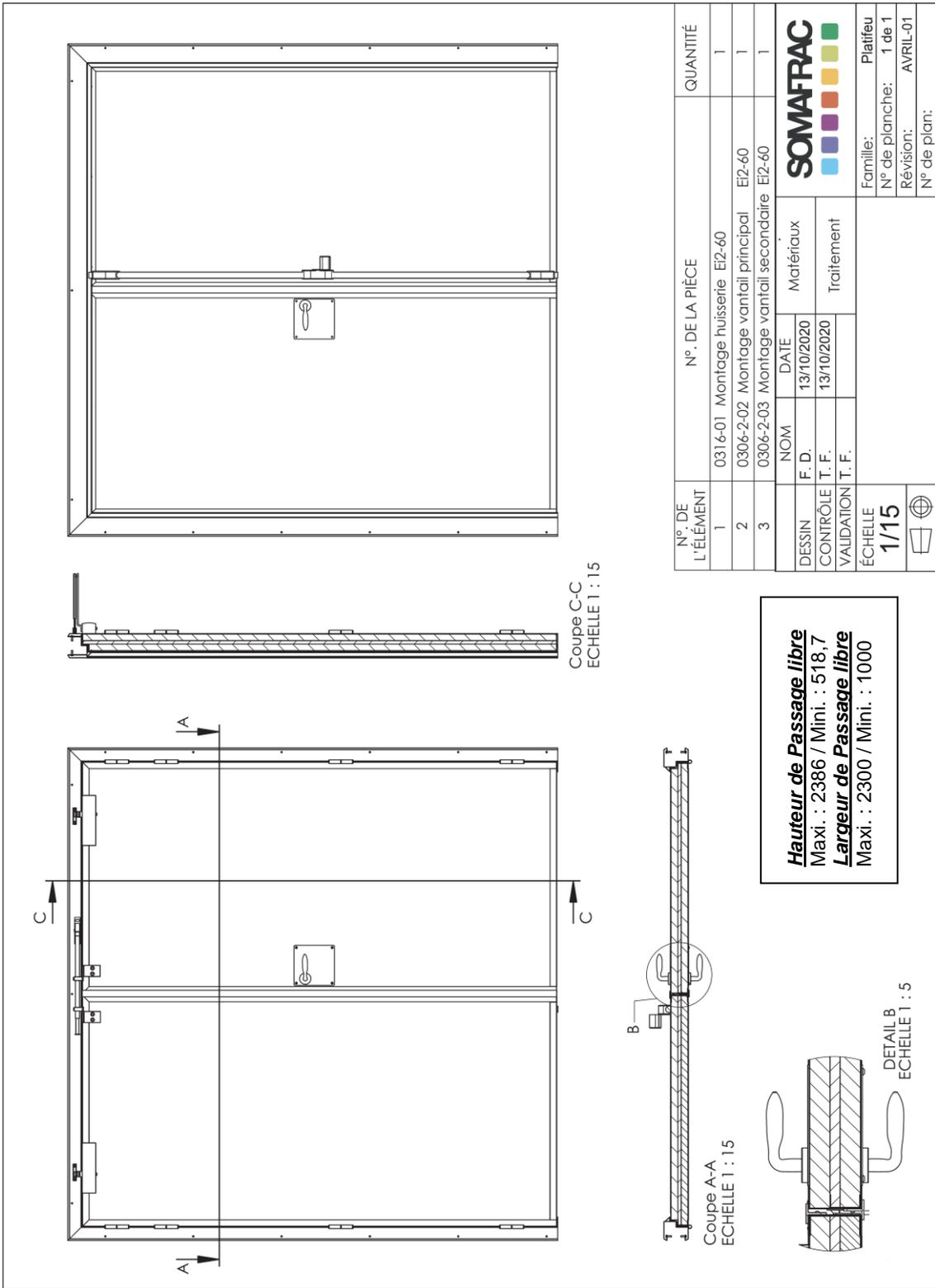
4.2 Domaine d'application direct des résultats

Le domaine d'application direct de l'élément de référence, objet du présent procès-verbal de classement, est prononcé conformément à l'annexe 4 de l'arrêté du 22 mars 2004 modifié.

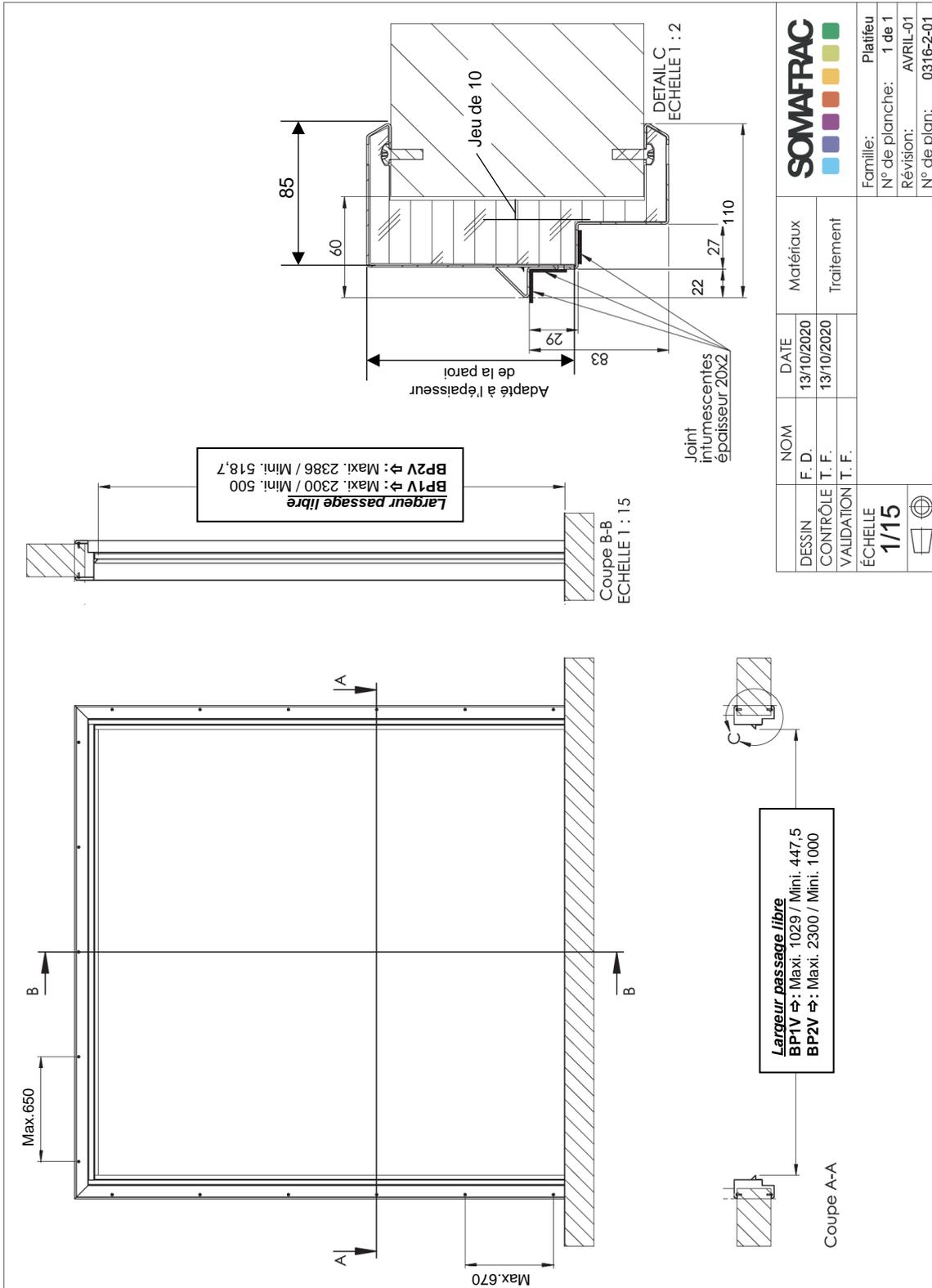
Annexe



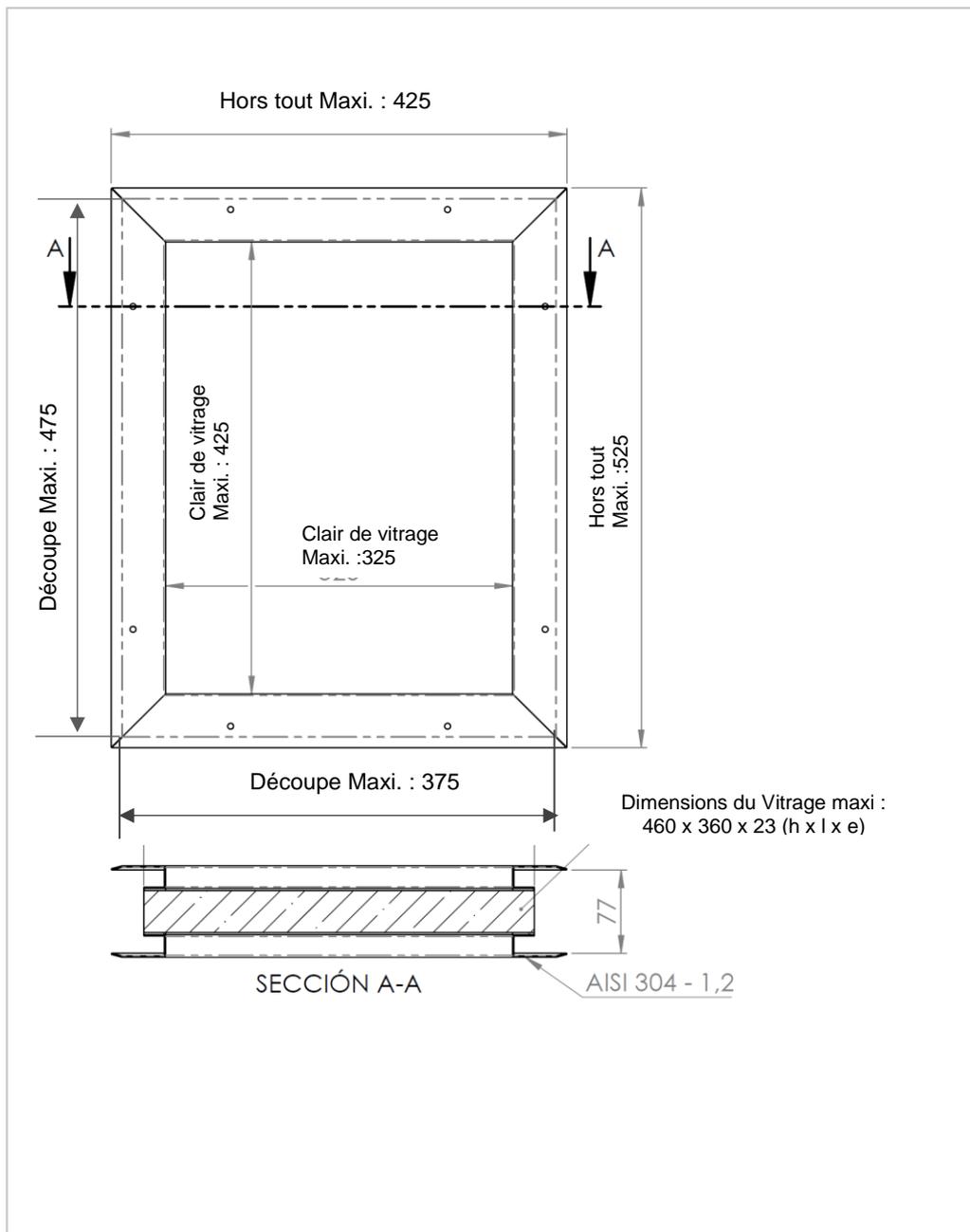
**Vue d'ensemble de l'élément de construction
 Bloc-porte à simple vantail**



**Vue d'ensemble de l'élément de construction
 Bloc-porte à double vantail**



Plan de détail de l'huissierie



	NOMBRE	FECHA	Material	
DIBUJADO	P.Collantes	05/06/2017	Tratamiento	
COMPROB.	D.J.Llambrich	05/06/2017		
APROBAD.	D.J.Llambrich			
ESCALA	Puerta servicio cortafuegos			Familia: Cortafuegos
1/5				
	Sustituye a:	Sustituido por:	Revisión:	
			N° de registro: 0316-03	

Vue de détail du regard vitré

- Fin du procès-verbal de classement -

SOMAFRAC EN QUELQUES MOTS

FABRICANT, CONCEPTEUR, DISTRIBUTEUR ET MONTEUR



ILS NOUS FONT CONFIANCE ! ET BIEN D'AUTRES...



SOMAFRAC



16, rue Condorcet
ZI Chennevières sur Marne 94430 (France)

+33.1.45.90.45.45

somafrac@somafrac.fr

www.somafrac.fr

